



**acteur** Annick Tandavarayen,  
pédagogue dans l'âme ▶ P. 16

**ça s'est passé** Jean-Paul Homasson  
décoré de la Légion d'honneur ▶ P. 4



**en actions** Stationnement :  
gare aux P.V. ▶ P. 20

**en débat** Construire ensemble  
le Projet éducatif local ▶ P. 18

# Chevilly-Larue

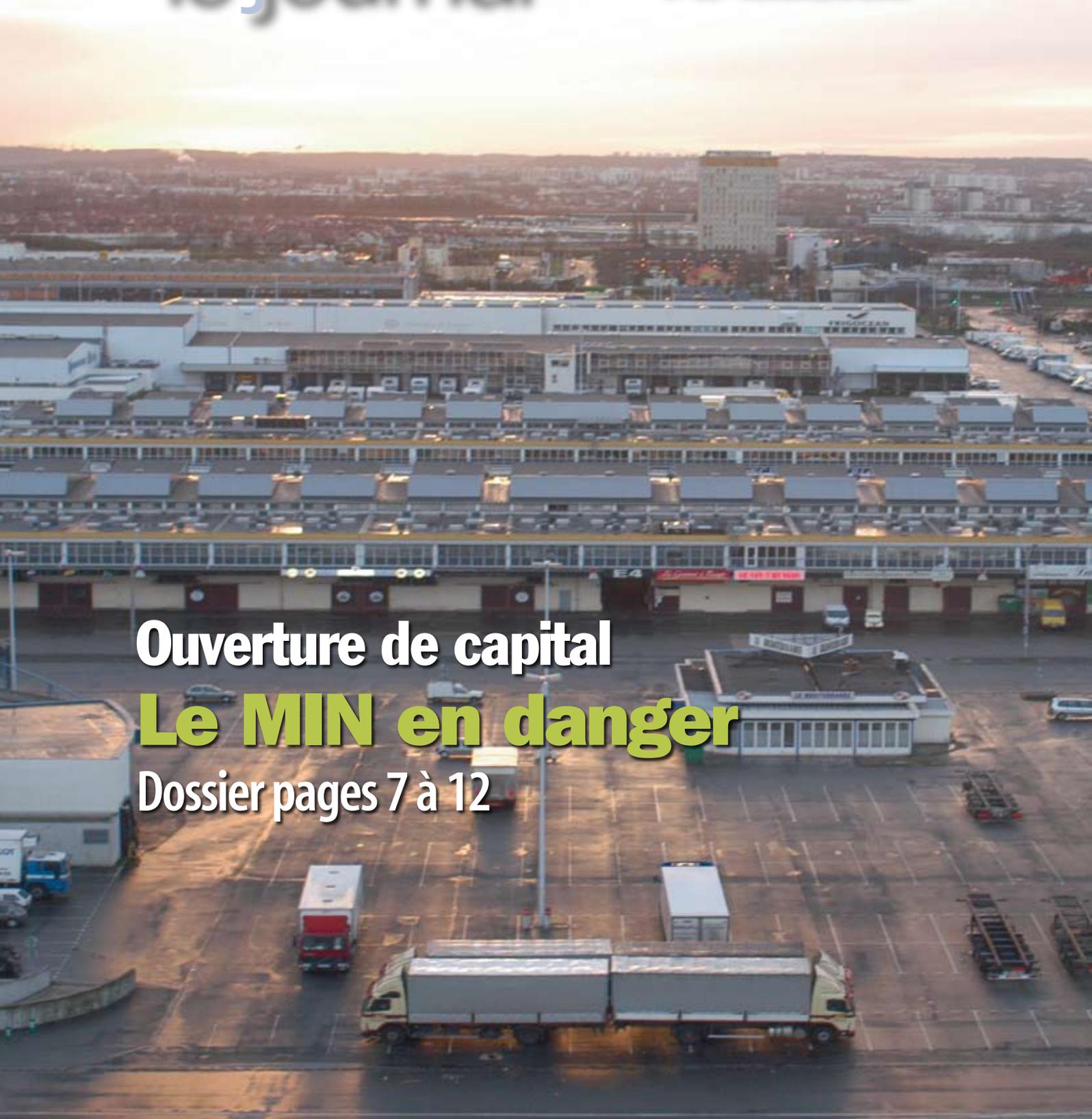
le journal

mensuel d'informations municipales  
n° 82 - novembre 2007

Ouverture de capital

**Le MIN en danger**

Dossier pages 7 à 12



# Disparition du père Deiss



Le père Lucien Deiss, de la congrégation des Spiritains, est décédé le 9 octobre au centre hospitalier de Bicêtre après une longue maladie. Il avait été professeur de théologie au Séminaire des Missions de Chevilly-Larue de 1948 à 1957 puis, y était revenu en 2001 pour y prendre sa retraite. Pendant près de 50 ans, il a consacré sa vie à l'étude de la Bible et à la composition de plus de 400 chants liturgiques. Ses obsèques ont été célébrées par une messe dans la grande chapelle du Séminaire des Pères le 13 octobre dernier. Elles ont réuni près de 300 personnes dont Didier Montchamp, sous-préfet, Christian Hervy, Maire, Pascal Rioual, maire-adjoint, et de très nombreux Chevillais.

## Votre avis nous intéresse...

Participez vous aussi à cette rubrique en vous adressant à :

Courrier des lecteurs,  
direction de la Communication,  
Mairie de Chevilly-Larue,  
88, avenue du Général de Gaulle,  
94669 Chevilly-Larue Cedex.

Courriel : [communication@ville-chevilly-larue.fr](mailto:communication@ville-chevilly-larue.fr)

Chaque mois, une sélection sera publiée.

### Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel  
d'informations municipales  
N°82

Directeur de la publication :  
Christian Hervy.

Directeur de la rédaction :  
André Deluchat.

Rédactrice en chef :  
Géraldine Kornblum.

Photographe : Guy Chanel.

Ont participé à ce numéro :

Florence Bédouet,

Mala Benoit,

Marc Ellenberger,

Pierre Mitev,

Fabrice Neddard,

Philippe Stisi.

Secrétariat : Yvette

Valladas.

Conception et maquette :

Anatome.

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Direction de la

Communication de la ville

de Chevilly-Larue,

29, rue de l'Adjudant-

Chef Dericbourg,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 56 30 09 10

Fax : 01 56 30 09 18

E-mail : [communication@ville-chevilly-larue.fr](mailto:communication@ville-chevilly-larue.fr)

ville-chevilly-larue.fr

Directrice de la

communication :

Marion Quaglio.

# Sommaire



Ville de  
**Chevilly-Larue**  
Val-de-Marne  
[www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr)

## 4-5 Ça s'est passé... ça va se passer

- Jean-Paul Homasson à l'honneur
- Fleurs et récompenses
- Commémorations des guerres 14-18 et d'Algérie
- Semaine de la solidarité internationale
- Le bassin de rétention inauguré

## 7-12 Enjeux

- Marché d'intérêt national : quel avenir pour notre alimentation ?

## 14-15 Près de chez vous

- Concertation, coopération et mobilisation aux Sorbiers
- Quartier Larue : exposition, théâtre et réunion publique
- Avenue du Général de Gaulle : les travaux avancent

- Quartier Bretagne : projets d'aménagement en débat
- Les rencontres de quartiers

## 16-17 Acteur

- Annick Tandavarayen : pédagogue dans l'âme

## 18-19 En débat

- Éducation : élaborer ensemble un outil pour la réussite de nos enfants

## 20-21 En actions

- Faire respecter le « bien vivre ensemble »
- Aux urnes, jeunes citoyens !
- Les véhicules bruyants interdits la nuit
- Bus 216 : Denfert-Rochereau via Chevilly-Larue
- Permanences des élu(e)s

## 22-23 Tribunes

- Expressions des élu(e)s

## 24-27 Découvertes Culture

- Chevilly-Larue à l'heure de la Mauritanie
- Un mois des CD
- Electro-rock acoustique
- Mémoire
- Il y a 100 ans, le monastère Saint-Michel s'installait

## 28-29 Sports

- Boule Chevillaise : Lucie, Yoann et Thomas créent la surprise

## 30-31 Vie pratique

- État civil
- Les pharmacies de garde
- Les offres d'emploi
- Les permanences
- Les infos indispensables

Erratum : Dans le dernier numéro du journal, une erreur s'est glissée dans l'annonce des dates des élections de parents d'élèves aux conseils d'écoles qui ont eu lieu les 12 et 13 octobre. Toutes nos excuses aux intéressés.

## Le point de vue du maire

Le MIN dit de Rungis rayonne à raison de 60 % de sa surface sur le territoire de Chevilly-Larue. Son activité représente environ 30 % de la distribution alimentaire des produits frais. Avec ses 12500 emplois et ses 1300 entreprises, il constitue un pôle économique majeur et une richesse

essentielle pour la vie de notre commune et de ses habitants.

Tout ce qui se passe au Marché d'Intérêt National

de Chevilly-Rungis a donc une forte résonance locale, départementale et régionale. Les derniers événements sont préoccupants :

- suppression programmée des périmètres de protection qui interdisent l'implantation du commerce de gros des produits frais ailleurs que dans

l'enceinte du MIN ;

- autorisation brutale donnée à METRO de s'implanter à Paris pour concurrencer le MIN, ceci contre tous les avis ;

- vente d'une grande part des actions de la Semmaris détenues par l'État à un promoteur de centres commerciaux qui détiendra un pouvoir de blocage ;

- dépôt du rapport de la commission Attali qui préconise la fin du principe de précaution, la déréglementation totale des prix et la construction de dizaines de nouveaux hypermarchés.

Ces décisions, projets ou orientations sont mauvais pour l'emploi et pour les entreprises du MIN mais sont aussi très dangereux pour l'avenir des productions agricoles françaises, pour le devenir du commerce de proximité et des marchés de détail.

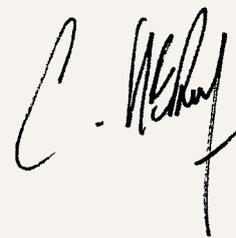
Voilà pourquoi, en accord avec le Conseil général du Val-de-Marne, avec le député de la circonscription, et avec l'ensemble des organisations professionnelles, notre Municipalité exige le maintien de la mission de service public confiée à la

### « Les Halles » sous la menace

Semmaris ainsi que d'un actionnariat majoritaire de l'État au sein de la Semmaris, le respect de la réglementation sur les périmètres de protection et l'abandon des propositions de la commission Attali au profit d'une politique de soutien au petit commerce.

J'ajoute que le respect du principe de précaution est tout aussi essentiel que la gestion publique et contrôlée du MIN à la sécurité alimentaire de la restauration collective dans les écoles, les hôpitaux, les maisons de retraite, les entreprises. Inscrit dans la Constitution, ce principe doit être respecté et maintenu, la gestion publique des Halles aussi. ●

**Christian Hervy**  
Maire et Conseiller général





**L**e docteur Jean-Paul Homasson, maire-adjoint délégué à la Santé mais surtout médecin-chef du Centre hospitalier spécialisé en pneumologie de Chevilly-Larue, a reçu la Légion d'honneur des mains de Catherine Tasca, sénatrice et ancienne ministre (notre photo). Cet honneur lui était rendu devant son parrain Francis Montes, officier de la Légion d'honneur et Commandeur de l'Ordre national du mérite, et les élus du Conseil municipal ainsi qu'en présence de nombreuses personnalités telles que l'ambassadeur du Viêtnam et le professeur Charles Mayaud de l'hôpital Tenon.

Jeudi 27 septembre

## Jean-Paul Homasson à l'honneur

Visiblement ému, Jean-Paul Homasson a obtenu la reconnaissance de la République française à la fois pour sa grande carrière médicale, pour ses activités de coopération, de recherche, d'enseignement et de formation pneumologiques notamment avec le Viêtnam. De l'avis même de Catherine Tasca, ce fut une « distinction bien méritée » qui a couronné un parcours « exemplaire de ce que parfois la France, celle que nous aimons, peut apporter : générosité, fraternité, solidarité à tous les niveaux, ouverture aux

autres et au monde. » Une distinction qui rend également hommage à des « qualités humaines exemplaires », pour le Maire, Christian Hervy.

« Immense » fut probablement l'adjectif le plus mentionné dans les témoignages recueillis auprès de sa famille et de ses collègues pneumologues : un « homme immense », un « immense travailleur », doté d'une « immense gentillesse ». Sincère, disponible, altruiste, véritable moteur pour son entourage, Jean-Paul Homasson, même couvert de telles louanges, se caractérise également par sa retenue et sa simplicité. « Un bulldozer discret » en somme, comme le résume un de ses collègues et amis.

« Je n'ai jamais recherché les honneurs », confie en aparté le tout nouveau Chevalier de la Légion d'honneur. Sa préoccupation permanente a toujours été de transmettre et d'enseigner ses découvertes médicales à ceux qui en avaient le plus besoin. Il aurait pu accéder aux fonctions de professeur des universités ou de directeur médical de l'hôpital Foch de Suresnes. Cela n'a pas été son choix. Néanmoins, « l'âge faisant », ironise-t-il, cette décoration lui a « finalement procuré un grand plaisir ». ●

Fabrice Neddam



## Une distinction bien méritée

Né à Chartres en 1945, c'est après un baccalauréat de philosophie et des études de médecine que Jean-Paul Homasson devient, en 1972, docteur en médecine spécialisé en pneumologie. Médecin-adjoint au centre de pneumologie de Chevilly-Larue en 1975, il est promu médecin-chef un an plus tard. Ses découvertes : la mise au point de la technique de cryochirurgie pour le traitement des cancers bronchiques en 1984 et la mise au point de la technique de thermocoagulation à haute fréquence en 1994. Elles lui ont valu de recevoir la médaille de la ville de Chevilly-Larue en 1987, le prix de l'International Institute of Refrigeration en 1995. Le prix de la recherche en cancérologie du Conseil général du Val-de-Marne lui est remis en 2001 pour ses travaux sur l'autofluorescence bronchitique. Président-fondateur de l'Association Franco-vietnamienne de Pneumologie depuis 1992, citoyen d'honneur de Hô Chi Minh ville en 2005, président-fondateur de l'European Society of Cryosurgery de 1996 à 2000, président du comité départemental du Val-de-Marne contre les Maladies Respiratoires depuis 1997, il siège au Conseil municipal de Chevilly-Larue depuis 1995. ●



6 octobre

## Le bassin de rétention, quelle inauguration !



Imaginez sous vos pieds un monument de la taille d'une cathédrale! C'est ce qu'ont pu voir les nombreux Chevillais présents lors de l'inauguration du bassin de rétention construit sur le terrain du séminaire de Notre-Dame. Étaient présents Christian Favier, président du Conseil général, Jacques Perreux, vice-président du Conseil général, Sœur Odile Duchet, supérieure du Séminaire de Notre-Dame, Christian Hervy, le Maire et des adjoints. Pour l'occasion, des enfants de la maternelle Pierre et Marie Curie ont présenté un spectacle sur le thème de l'eau.

La veille, quatre classes de CM1 ont eu le privilège de visiter les puits et les galeries de ce bâtiment dont ils garderont un souvenir impérissable. ●

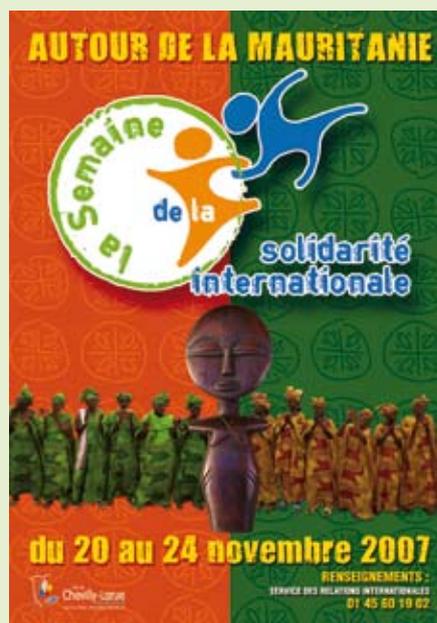
### Samedi 20 octobre Fleurs et récompenses

Au concours des fenêtres, jardins et balcons fleuris, ceux qui ont eu la main particulièrement verte ont récolté les lauriers de la gloire. Tous les participants ont reçu une photo encadrée de leur composition ainsi qu'une récompense. ●

Du 20 au 24 novembre

## Semaine de la solidarité internationale

Et si pendant une semaine Chevilly-Larue se mettait à l'heure mauritanienne? Au programme cette année: des expos, des spectacles proposés par les femmes du village de Dieuk (avec lequel la ville est jumelée), un repas africain, des présentations des actions de coopération menées avec la Mauritanie par la ville (voir programme complet page 24). Après-midi et soirée de clôture le samedi 24 novembre à la médiathèque Boris Vian.



11 novembre et 5 décembre

## Commémorations des guerres 14-18 et d'Algérie

- ▶ À l'occasion du 89<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, une messe du souvenir sera dite à 10h30 en l'église Sainte-Colombe à la mémoire des anciens combattants et victimes de toutes les guerres. La cérémonie commémorative aura lieu à 11h30 au Monument aux morts (place de l'Église).
- ▶ Le 5 décembre, journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie. La cérémonie aura lieu à 18h30 au Monument aux morts.

Ces deux cérémonies seront suivies d'un vin d'honneur.





en résumé

## Le Marché d'Intérêt National en danger

Qui mieux que le MIN peut garantir la qualité et la sécurité alimentaires ? Après l'annonce de l'ouverture de capital de son gestionnaire à un actionnaire privé, les inquiétudes sont légion, tant du côté des collectivités locales que des grossistes. Avis aux consommateurs.

## Marché d'Intérêt National (MIN)

# Quel avenir pour notre alimentation ?

L'État a officialisé la vente de 33,34 % du capital de la Semmaris à Altarea, entreprise dont le métier consiste à construire des centres commerciaux. Les conséquences risquent d'être lourdes.

**L**e plus grand marché de produits frais au monde risque-t-il de tomber sous la coupe d'intérêts financiers ? C'est la question que beaucoup se posent depuis que l'État a décidé d'offrir une « minorité de blocage » à une société privée dans le capital de la Semmaris, entreprise gestionnaire du Marché d'Intérêt National de Chevilly/Rungis. Début octobre, l'État, qui possédait jusqu'alors 56,85 % du capital, a officialisé son choix d'en céder 33,34 % à Altarea dont le métier n'a rien à voir avec l'alimentation. Elle aura ainsi la possibilité de bloquer toutes les décisions stratégiques. Avec la part de l'État diminuée à 32,43 %, celle des grossistes passant de 13,89 % à 10,79 % sans même qu'ils aient été consultés, et celles de la ville de Paris (12,8 %) et du Conseil général du Val-de-Marne (5,43 %) qui restent au même niveau, il va désormais falloir s'accorder avec l'actionnaire privé pour constituer une majorité qualifiée sur des décisions capitales.

Dès la publication du premier décret autorisant la vente, le 2 août 2006, les professionnels du marché et les collectivités publiques actionnaires de la Semmaris, qui venaient d'être mis devant le fait accompli, ont immédiatement fait part de leur mécontentement et de leurs craintes. Le Conseil général s'est réclamé « pour le maintien d'une

majorité nette de capital public » en plaidant pour une participation plus forte de la Caisse des Dépôts et Consignations. Christian Hervy, Conseiller général du canton de Rungis/Chevilly-Larue et à ce titre membre du conseil d'administration de la Semmaris, a mis en garde contre le risque d'être « entraînés dans une logique de privatisation qui fait prévaloir la finance sur l'alimentation ». C'est que cette ouverture de capital aux appétits financiers d'une société spécialisée dans

◀ **Si on supprime la référence concurrentielle que sont les MIN, on va y perdre beaucoup...**

▶  
**Christian Hervy,  
Maire de Chevilly-Larue  
et Conseiller général.**

la construction de centres commerciaux pose bien des questions. Sur l'avenir du MIN d'abord. Continuera-t-il d'être le garant d'un certain label de qualité alimentaire ? En la matière, il est l'élément de référence, à commencer pour la grande distribution, laquelle a déjà de plus en plus tendance à développer ses propres filières. Il l'est également pour les petits commerces de produits frais et

les marchés de détail. Affaiblir le MIN, c'est affaiblir ce tissu économique dont l'existence au cœur des villes contribue à la qualité de vie quotidienne. Ce contexte induit également un danger pour l'agriculture française, laquelle trouve dans les MIN la garantie d'un réseau de distribution pour ses produits traditionnels dits de terroir. C'est tout un pan de la production qui risque de disparaître mettant à mal le patrimoine gastronomique bien sûr, mais aussi l'équilibre alimentaire et la biodiversité.

Ces inquiétudes sont d'autant plus prégnantes qu'elles coïncident avec l'annonce de l'implantation du grossiste Metro dans Paris, au détriment de la réglementation en vigueur. Elles se conjuguent également avec les conclusions du récent rapport de la commission Attali qui prône la suppression du principe de précaution, celle des prix planchers qui régulent le marché de la consommation ainsi que celle des freins empêchant l'implantation de la grande distribution en région parisienne. Alors, si d'un côté on affaiblit les prérogatives du MIN et de l'autre on ne garantit plus la santé publique, comment sera contrôlée, analysée, l'alimentation livrée aux collectivités responsables de la restauration scolaire, aux hôpitaux, aux restaurateurs et aux commerçants de la région parisienne ? ●

**Mala Benoît**



Le MIN de Chevilly/Rungis reste le plus grand marché de produits frais au monde.

## Chiffres clés

# 56,85 %

Le pourcentage du capital de la Semmaris détenu aujourd'hui par l'État. Avec l'ouverture de capital, il ne détiendra plus que 32,43 % contre 33,34 % pour Altarea.

# 53,98 %

La part de la taxe professionnelle que représentent les entreprises du MIN pour Chevilly-Larue. Elles contribuent au produit fiscal de la ville à hauteur de 24,32 %, toutes taxes confondues .

# 12 000

Le nombre de salariés que comptent les 1300 entreprises du MIN de Chevilly/Rungis.

# 1,5 million

de tonnes de fruits, légumes, viandes, poissons, plantes et produit laitiers s'échangeant sur le marché chaque année.

enjeux

### Parole d'élus

## « Le MIN n'est-il pas menacé de disparaître ? »



**Didier Dubarle, maire-adjoint délégué au Développement économique.**

« Le MIN est un pôle économique très structurant pour Chevilly-Larue. De ce fait, les Chevillais sont en droit d'être informés sur son avenir. Or, pièce par pièce, se met en place le schéma de la

privatisation de la société chargée de gérer ses activités, la Semmaris. L'entrée dans le capital d'un actionnaire privé qui n'a rien à voir avec le métier de l'alimentation mais qui peut bloquer toutes les décisions stratégiques par le poids qu'il représente, valide le choix de l'intérêt privé contre l'intérêt général. Cette opération sacrifie la nécessité de protéger notre culture alimentaire pour des intérêts

privés. Les mauvaises nouvelles arrivant rarement seules, l'État vient d'autoriser le groupe Metro à s'installer dans Paris. La puissance publique se permet de violer la réglementation qui oblige les grossistes à s'installer à Rungis. J'ai peur que s'écrive, dans un proche avenir, une page douloureuse de l'histoire du marché. Qui sait s'il n'est pas simplement menacé de disparaître ? »

## Qualité et sécurité alimentaires

## Garantir le meilleur dans l'assiette

**L**e MIN est un maillon essentiel de la qualité et de la tradition culinaire française. Le marché exerce une mission de service public de première importance : l'approvisionnement alimentaire des Franciliens. Sans lui, le petit commerce des centres-villes, les étals des marchés, les restaurateurs peuvent fermer boutique. Il est aussi un acteur de poids de la qualité alimentaire face à la grande distribution. Le marché de Chevilly/Rungis, réservé aux professionnels, compte plus de 20 000 acheteurs réguliers, détaillants, restaurateurs, grossistes, entreprises, ... Il se présente lui-même comme « un haut lieu de l'exception gastronomique française », s'intéresse à tous les produits du terroir et de la mer, viandes, fruits et légumes, poissons, fromages, fleurs, commercialise les AOC\*, Labels Rouges, productions fermières ou agricoles. Trait d'union entre les producteurs régionaux et le commerce de proximité, le marché est un maillon essentiel de la tradition culinaire française.

Son statut public impose de multiples contrôles sur chaque produit qui entre et sort du marché, par les services phytosanitaires, les douanes ou les services vétérinaires, présents en permanence. Les entreprises doivent disposer d'un agrément sanitaire qui les oblige à avoir des locaux et du matériel en bon état, des procédures efficaces de



Le MIN se présente comme un haut lieu de l'exception gastronomique française et un garant de la qualité.

nettoyage, ... Ces dernières années, la Semmaris a engagé d'importants travaux pour supprimer tout risque de rupture de la chaîne du froid. Décidément, comme le dit Christian Pépineau, président de l'Union générale des syndicats de grossistes de Rungis, « l'alimentation est une chose trop sérieuse pour que l'État se désengage du MIN ». ● M. B.  
\*Appellations d'origine contrôlée.

## Altarea veut se faire un nom

Fondé en 1994 et propriétaire de 35 centres commerciaux, le groupe Altarea, choisi par l'État pour entrer dans le capital de la Semmaris, conçoit, commercialise et gère des centres commerciaux. Mais c'est aussi un opérateur qui réalise et gère des ensembles immobiliers. Cette année, Altarea a mis la main sur Cogedim, promoteur immobilier haut de gamme. La foncière veut se faire un nom en France et

se développer à l'étranger. Son entrée dans le capital de la Semmaris pose donc question : d'aucuns considèrent que la gestion de marchés de gros est bien éloignée de son métier d'origine... D'autant qu'elle ne cache pas son intérêt pour ceux implantés en province. Rappelons que les 18 MIN présents sur le territoire français représentent une superficie de 550 hectares de terrain.

Parole  
d'expert

## « Avoir notre mot à dire sur les projets d'avenir »



Christian Pépineau,  
président d'Unigros,  
syndicat rassemblant  
les grossistes du MIN.

« Le marché est un outil de travail formidable. C'est le nôtre, au quotidien. Aussi, quand l'État a annoncé sa volonté de vendre une partie de son capital, les grossistes ont

demandé à augmenter leur participation. La procédure les a exclus de l'augmentation du capital. Nous n'avons été ni consultés, ni associés à cette décision. La majorité du capital doit rester dans la sphère publique et nous voulons avoir notre mot à dire sur les projets d'avenir. Les nouveaux actionnaires du marché défendent-ils un projet professionnel ou un projet foncier ? Le MIN a réalisé

un effort de modernisation et il possède encore un grand avenir pour amener des métiers et des services qui correspondent aux demandes de diversification de nos clients et apportent de la valeur ajoutée. Son premier rôle est de bien nourrir, de promouvoir la qualité gustative et de garder sa place centrale dans l'approvisionnement du commerce de centre-ville ».

## Commerce de gros

# Dégager de l'espace pour la grande distribution

L'État impose l'implantation du grossiste allemand Metro dans Paris, au mépris des règles juridiques de protection du MIN.



Un périmètre de protection autour du MIN interdit normalement toute activité de commerce de gros en produits frais dans l'agglomération parisienne.

**H**éritier des Halles de Paris, le MIN s'est installé à Chevilly/Rungis en 1969 quand il fut décidé d'offrir une unité de lieu pour l'approvisionnement du commerce de proximité. Les grossistes, producteurs, prestataires de services et acheteurs dans les secteurs de l'alimentaire et de l'horticulture ont été tenus de mettre fin à la dispersion de leurs activités et de se rassembler en un même espace pour des raisons d'efficacité économique mais aussi de santé publique. Dès lors, Le MIN fut protégé par un périmètre de protection interdisant toute activité de commerce de gros en produits frais dans l'agglomération parisienne. Depuis deux ans, le groupe Metro fait œuvre de lobbying pour remettre en cause ce principe. Possédant déjà sept entrepôts en région parisienne, le grossiste allemand cherche une implantation intra muros... Qu'il vient de gagner par la seule volonté du ministère des Finances. Un arrêté publié au Journal officiel du 16 septembre 2007 et signé de Jean-Christophe Martin, directeur du commerce et de l'artisanat, autorise l'occupation de 3000 m<sup>2</sup> de locaux dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Une gageure qui fait fi de toutes les procédures officielles. La commission consultative du MIN, composée de représentants de l'État, de professionnels (grossistes et grande distribution), d'élus et d'experts a rejeté la demande de Metro par un arrêté du 21 mars. Le préfet d'Île-de-France a suivi cet avis. À chaque fois qu'il a été saisi par les organisations professionnelles, le Conseil d'État a toujours refusé les dérogations. Malgré cela, le gouvernement a cassé l'arrêté du préfet de Région dans l'objectif de créer un précédent pour mettre fin au périmètre de protection qui sécurise les petites entreprises alimentaires face aux géants de la grande distribution. De ce point de vue, l'État trouve renfort dans le rapport de la Commission pour la Libération de la Croissance Française, présidée par Jacques Attali. En proposant de « *cesser de réguler le marché avec des prix planchers* », elle laisse à la grande distribution tout loisir de casser les prix et de continuer d'affaiblir le petit commerce et donne comme objectif de « *mettre fin à tous les freins qui empêchent la grande distribution de s'implanter dans les centres-villes* ». ●

M. B.

Parole d'acteur

## « Le MIN est en voie de privatisation »



Jean-Guy André,  
délégué syndical CGT  
de la Semmaris.

« Il a été confirmé lors du Comité d'entreprise qu'Altarea devenait l'actionnaire principal de la Semmaris avec 33,34 % du capital. Rien ne dit que, d'ici quelques temps, le

groupe immobilier ne cherche à racheter des actions à d'autres actionnaires. Le MIN est en voie de privatisation. Altarea s'est engagée à ne pas intégrer de personnel lui appartenant parmi les cadres de la Semmaris. Nous n'y croyons pas. Cette société est un holding financier autour duquel gravitent 130 entreprises. Elle va chercher à marquer l'entreprise de son

empreinte et à réduire les frais de personnel. Elle a promis de ne pas intervenir dans les investissements immobiliers de moins de 4 millions d'€ mais veut un droit de regard sur les investissements à long terme. Je soupçonne Altarea d'avoir des visées sur la zone Senia qui possède de l'espace pour envisager des projets immobiliers dégagant des plus-values intéressantes. »

Acteurs publics

# La banque du service public aurait pu investir

La Caisse des Dépôts et Consignations aurait pu valoriser le capital de la Semmaris à hauteur de 50 millions d'€.

**L**a Semmaris fut créée par l'État en avril 1965 afin de construire, exploiter et gérer les activités du Marché d'intérêt national. Entreprise publique dont l'objectif principal est d'assurer une alimentation de qualité pour les Franciliens, elle accomplit une mission d'intérêt général sur des terrains appartenant à l'État et aux collectivités territoriales. Le Conseil général du Val-de-Marne lui loue, par exemple, plus de 70 hectares. Cet équilibre, qui a fait la réputation du MIN, est aujourd'hui menacé du fait que le principal actionnaire devienne privé. Conscient du mécontentement que cette situation entraîne, le ministère de l'Économie explique que le contrat de concession État-Semmaris courant jusqu'en 2034, la « bonne exécution » des missions de service public est assurée. Pourquoi, alors, ne pas avoir choisi de pousser la Caisse



La Semmaris assure une alimentation de qualité à tous les Franciliens depuis plus de quarante ans.

des Dépôts et Consignations à investir pour renforcer le capital de la Semmaris ? Cette solution aurait offert une garantie directe du maintien de l'entreprise dans

une optique de gestion au service de tous. La spécificité de la CDC est de prêter des fonds ou d'investir dans des projets qui, selon les termes de son directeur, « privilégient l'intérêt général sur l'intérêt particulier ». L'établissement faisait partie, en 2006, de la liste des acheteurs possibles. Mais l'État n'a pas retenu son offre. L'investissement à réaliser était de l'ordre de 50 millions d'€. Une somme peu importante au regard de celle investie pour racheter une partie des titres d'EADS au groupe Lazard, alors même que le cours de l'action était sur le point de s'effondrer. La perte sèche frôle les 200 millions d'€. ●

## Les MIN en lien avec 4 000 producteurs

Le code de commerce définit les Marchés d'intérêt national comme « des services publics de gestion de marchés dont l'accès est réservé aux producteurs et aux commerçants, qui contribuent à l'organisation et à la productivité des circuits de distribution des produits agricoles alimentaires, à l'animation de la concurrence dans ces secteurs économiques et à la sécurité alimentaire des populations. » Les opérateurs présents sont des grossistes, des producteurs agricoles ou des importateurs. Les clients sont des détaillants, des restaurants privés ou collectifs, des restaurants scolaires, des comités d'entreprises et exceptionnellement des centrales d'achat de la grande distribution. Les 18 marchés de gros qui existent en France occupent 550 hectares de terrain (dont 230 pour celui de Chevilly/Rungis) et représente 24 000 emplois permanents. Plus de 4 000 producteurs réguliers contribuent à leur activité.

M. B.



## Quartier Sorbiers

# Concertation, coopération et mobilisation

Lors d'une réunion publique le 8 octobre, habitants, amicale de locataires, bailleur et élus ont échangé sur des travaux à mener d'urgence au sein de la résidence des Sorbiers. Avec déjà en perspective un important programme de réhabilitation.



**C'**est dans un contexte particulier que cette réunion a favorisé le dialogue

entre les habitants de la résidence, l'amicale de locataires CNL Sorbiers, les représentants de l'Opac (le bailleur) et les élus (Christian Nourry, maire-adjoint délégué au Logement, et Didier Dubarle, maire-adjoint délégué à l'Aménagement). En effet, ce rendez-vous fait suite au récent rachat de 880 logements des Sorbiers par l'Opac à l'acade Patrimoine, ancien bailleur qui a

déconventionné 1 000 logements sociaux (et appliqué une forte hausse des loyers). À l'écoute des problèmes soulevés par les résidents, le nouveau bailleur et les représentants de la Municipalité ont présenté les mesures en cours et les projets à venir.

La ville a notamment exposé les moyens mis en place pour réorganiser au plus vite la collecte des ordures ménagères et familiariser les habitants avec le tri de leurs déchets. De son côté, le bailleur a assuré qu'il effectuerait, de façon

ponctuelle et progressive, les réparations qui lui incombent et qui n'ont pas été réalisées par le précédent propriétaire. Parallèlement, il s'est engagé à finaliser et à envoyer un questionnaire avant la fin de l'année afin de prendre précisément en compte les chantiers prioritaires des locataires dans le programme des travaux d'ensemble. Conscient des étapes obligées d'un tel projet, l'Opac prévoit l'amorce d'une première tranche de travaux importants au cours du deuxième semestre 2008.

Face à l'impatience compréhensible des résidents, les deux parties ont réitéré leur volonté de travailler ensemble et en concertation. L'Opac et la Municipalité se sont montrés prêts à répondre aux attentes, pourvu qu'elles soient compatibles avec leurs champs d'action et leurs moyens. Avec un peu de patience vis-à-vis du tout nouveau bailleur, mais également avec la mobilisation de tous les acteurs du quartier et des habitants eux-mêmes, l'heure semble plus que jamais à l'optimisme. ●

**Fabrice Neddam**

## Quartier Larue

### Réunion publique

**L**e comité de quartier Larue organise une réunion publique le 9 novembre à 20h30 à l'espace Jacqueline Auriol (1, avenue Guynemer). À l'ordre du jour : le déplacement de la poste et la création d'une agence postale communale, les travaux de l'avenue du Général de Gaulle et le réaménagement du pont sous l'autoroute A6, la réfection de la rue Louis Blériot, l'aménagement de l'avenue Guynemer et le lancement de l'étude de la réfection de la rue des jardins. ●

## La Guinet

### Cartes sur table

**L**e comité de quartier La Guinet organise une après-midi tarot le samedi 10 novembre à partir de 14h, salle Léo Ferré (65, avenue du Président Roosevelt). Inscriptions sur place. Un buffet payant sera proposé sur place. Les recettes seront reversées aux Restos du Cœur. ●

## Quartier Larue

# Entre exposition et théâtre

**L**e comité de quartier Larue a fait la part belle aux artistes en proposant aux Chevillais une exposition et trois pièces de théâtre. Au premier de ces



rendez-vous, les 6 et 7 octobre, les visiteurs ont pu découvrir les sculptures de papier et « enveloppes à bisous » d'Annick Tandavarayen, les bancs étonnants de Bernard Dimier (président du Bureau international du banc) et les miroirs de Marie-Madeleine Doux. Une semaine plus tard, le Théâtre de la Croix du sud a donné une représentation de trois pièces, *Les châtelaines* de Catherine Blanchard, *L'écharde* de Françoise Sagan et *Le lien* de Guy Chaine. ●

## Quartiers Centre-Bretagne

# Avenue du Général de Gaulle : les travaux avancent



**L**'avancée des travaux de requalification de l'avenue du Général de Gaulle (RD60) est bien visible : à peine les plots de chantier posés fin septembre entre le nouveau rond-point et le parking de la mairie, et déjà le terre-plein central n'existe plus. Les travaux en cours portent actuellement sur la réfection du réseau d'assainissement. Suivront ceux qui concernent la sécurisation avec la création d'un couloir de bus côté mairie (de l'entrée du parking jusqu'à quelques mètres avant le rond-point) et le réaménagement du trottoir côté mairie avec la création d'une piste cyclable. ●

## Rencontres de quartiers

Les rencontres de quartiers sont toujours l'occasion pour les Chevillais et les élus de débattre des problèmes du quartier tout en le visitant.

Les prochaines rencontres au programme :

### Quartier Centre

• **Vendredi 9 novembre à 18 h.**

**Départ :** 3, rue Petit Le Roy (devant la pharmacie).

**Arrivée :** 43, avenue Franklin Roosevelt (devant la pharmacie du Cœur de ville).

• **Samedi 10 novembre à 9 h 30.**

**Départ :** rue Outrequin.

**Arrivée :** rue Henri Cretté.

### Quartier Larue

• **Lundi 12 novembre à 18 h 30.**

**Départ :** devant la résidence Jean Mermoz, bd Jean Mermoz (face au terrain de rugby).

**Arrivée :** 172-174, boulevard Jean Mermoz (devant la résidence PTT).

• **Samedi 17 novembre à 9 h 30.**

**Départ :** 64, avenue du Général de Gaulle.

**Arrivée :** esplanade de la Croix du sud.

## Quartier Bretagne

# Débats autour des projets d'aménagement

**U**ne soixantaine de personnes était présente à la réunion publique organisée par le comité de quartier Bretagne, le 4 octobre dernier.

À cette occasion, Didier Dubarle, maire-adjoint délégué à l'Aménagement, et Cécile Papazian, responsable du service municipal de l'Urbanisme, ont présenté le projet de construction de l'opération François Sautet/Stalingrad. Les débats ont également porté sur la future construction d'un

rond-point à l'angle des rues Paul Langevin et des Alouettes, rond-point qui reliera la rue Petit Le Roy à la route de Chevilly. Dernier point à l'ordre du jour, le stationnement : le principe d'un marquage au sol a été retenu. Les rues François Sautet et Bir Hakeim et des potelets seront posés sur une partie de la rue Parmentier. Celle-ci fera l'objet d'une étude en vue de ralentir la vitesse de circulation des véhicules. ●



Découvrez ou redécouvrez  
les œuvres d'Annick Tandavarayen  
lors de l'exposition théâtrale  
« Colliers de nouilles »  
le 8 novembre à 19 h 30  
et les 9 et 10 novembre  
à 20 h 30 au Centre culturel,  
102, avenue du Général de Gaulle.  
Contact : gribouille.94@wanadoo.fr



# Annick Tandavarayen,

## ***Sculptures de papier***

*Institutrice et artiste, Annick Tandavarayen vient de faire découvrir aux Chevillais ses sculptures de papier. Exposées les 13 et 14 octobre derniers à la salle Jacqueline Auriol, ses œuvres ont fasciné le visiteur. Blanches, elles renvoient dans la lumière les couleurs imaginaires. Telle la neige immaculée, elles couvrent le monde de ses bruits, révèlent un univers ouaté où seul le silence s'entend... Dans ses ateliers, avec peu de matériel, elle insuffle à ses élèves le plaisir de faire. Ses œuvres seront à découvrir lors de l'exposition théâtrale « Colliers de nouilles » le 8 novembre à 19 h 30 et les 9 et 10 novembre à 20 h 30 au Centre culturel.*



**A**nnick est née pour créer, mais ses parents ne l'entendent pas ainsi.

Au détour de son parcours, elle quitte la philosophie et devient surveillante. Elle prépare une maîtrise en sociologie qu'elle obtient, puis sort diplômée de l'École normale. Ainsi, l'artiste qui sommeille en elle rencontre l'institutrice qu'elle est devenue. Une maîtresse qui emmène ses élèves à l'intérieur des histoires qu'elle raconte. Une artiste qui sait redonner confiance à tous ceux qui se croient démunis face à la création.

Très impliquée dans les décors et les costumes des spectacles qu'elle crée avec sa classe, Annick ne perçoit pas tout de suite que le silence s'imisce peu à peu entre les mots. Mais, au cours d'un séjour à l'étranger, alors qu'elle s'est inconsciemment habituée à deviner le sens d'une phrase quand certains mots parfois lui échappent en français, la barrière de la langue révèle subitement son infirmité : Annick est atteinte à 50 % d'une déficience auditive bilatérale. Au fond des pavillons, la maladie a un nom : autospongiose de l'oreille interne. Dès lors, pour rester insti-

et aux parents. Et cela n'a jamais été un obstacle. Ses sens sont aiguisés pour sentir, voir, toucher, goûter, aimer.

Dans ses ateliers, avec sa classe ou pendant les cours de couture qu'elle dispense au personnel hospitalier de l'hôpital Henri Mondor à Créteil, Annick sait insuffler son goût de « *faire du beau avec pas grand-chose* ». Sans gros matériel et d'après des techniques « *ordinaires* », l'artiste invite petits et grands à écouter leur âme, à s'exprimer en créant. Quand le bruit s'endort, Annick écrit. Elle est l'auteur de *Mon tout petit* paru aux Éditions AMDS. Un livre tout en noir et blanc qui raconte avec poésie le tout début de la vie. Puis, quand le silence s'installe, Annick taille dans le papier Canson son doux paradis blanc. Dans cet eden inondé de lumière, les maisons de guingois sont hospitalières et les végétaux exhalent des parfums tropicaux. À travers feuillages et volets, souffle un pur vent de liberté tandis que les ombres, elles, invitent au rêve, à l'imagination. C'est dans cet esprit qu'Annick crée *l'Enveloppe à bisous*. Conçue pour être fabriquée par les enfants, elle offre à

Son handicap auditif ne l'a jamais empêché d'enseigner et de créer. Dans ses ateliers, avec sa classe ou à l'hôpital Henri-Mondor, Annick Tandavarayen insuffle à ses élèves le plaisir de « *faire du beau avec pas grand-chose...* »

# pédagogue dans l'âme

tutrice et continuer de partager avec autrui tout son bonheur de la vie, et surtout ne pas s'isoler, Annick se fait opérer. Depuis plus de vingt ans, avec des prothèses qui ne lui assurent pas, malgré tout, une audition parfaite, elle enseigne, crée et combat chaque jour son handicap. Pour lui parler, il suffit d'élever la voix. Annick lit aussi très bien sur les lèvres. Depuis que cette maladie génétique a fait irruption dans sa vie, elle l'a toujours expliquée aux élèves

qui la reçoit des baisers chimériques. À lui seul, son nom est déjà messenger d'amour. Telle est l'aura qui se dégage des œuvres initiées par Annick et réalisées par les bambins. Découvrez-les du regard lors d'une exposition présentée dans le cadre de « *Colliers de nouilles* », rendez-vous théâtral, plastique et humoristique qui se tiendra au Centre culturel les 8, 9 et 10 novembre prochains. ●

Florence Bédouet



## Éducation

18

# Élaborer ensemble un outil pour la r

Depuis plusieurs mois, la Municipalité a engagé un travail de réflexion afin d'élaborer un Projet éducatif local.

Il mobilise les parents et tous les acteurs de l'éducation pour construire un outil global en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

**E**n fédérant l'ensemble des acteurs chevillais de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse dans un cadre commun, l'ambition donnée au Projet éducatif local est d'être construit sur la base de valeurs partagées. Avec pour objectifs de travailler

.....

## « Une dynamique se crée autour du projet »



**F**aire travailler ensemble tous les acteurs de l'éducation nous semblait intéressant depuis longtemps. Une dynamique se crée autour de ce Projet éducatif local. Jusqu'alors, chacun avait le sentiment de travailler de son côté. Bien sûr, des liens existaient déjà. Moi-même, je travaille avec différents services.

Ces réunions où tout le monde se rencontre permettent de mieux connaître les dispositifs existants et les problématiques de chacun. Ainsi pourront se développer des partenariats entre les institutions.

**Jean-Claude Merahi, coordinateur des activités périscolaires, chef de projet du Projet éducatif local.**

Les groupes de travail œuvrent à élaborer le contenu du Projet éducatif local.



en cours, naîtra un outil confirmant la volonté municipale de faire de l'éducation l'une de ses priorités. Il inclura en son sein les dimensions éducatives bien sûr, mais aussi culturelles, sportives ou encore de loisirs.

Une première phase de réflexion a réuni élus, parents d'élèves, enseignants, professionnels de l'éducation et de l'animation et représentants des services municipaux en charge des questions relatives à l'enseignement, à la jeunesse, aux sports et à la culture. Elle a permis de dégager un diagnostic utile à l'élaboration de pistes de travail étudiées dans le cadre de cinq groupes de travail spécifiques (voir programme ci-contre).

# réussite de nos enfants

à l'amélioration des actions existantes, à la création de nouvelles actions éducatives et au renforcement des partenariats entre les différents intervenants, il s'agit d'organiser une démarche globale d'accompagnement de l'enfant tout au long de son parcours éducatif. Des réflexions

Le Projet éducatif local sera élaboré sur la base des propositions qui émergeront de ces groupes de travail. En parallèle au déroulement de ces travaux, un cycle de conférences (voir programme ci-contre) nourrira la réflexion de chacun. ●

G. K.

## Rendez-vous

### Les groupes de travail

Des rencontres autour des objectifs préconisés sont ouvertes aux professionnels et aux parents :

**Lundi 12/11 à 18 h en salle des conférences (en mairie) :** développer l'efficacité de l'accompagnement à la scolarité en portant une attention particulière aux classes charnières.

**Jeudi 15/11 à 18 h en salle du conseil (en mairie) :** recentrer les dispositifs sur l'enfant ou le jeune (efficacité des actions, lisibilité des dispositifs).

**Lundi 19/11 à 18 h en salle des conférences (en mairie) :** renforcer la place et le rôle des parents.

**Jeudi 22/11 à 18 h en salle des conférences (en mairie) :** renforcer le suivi des enfants et des jeunes durant les phases de transition entre les différentes tranches d'âge.

**Lundi 26/11 à 18 h en salle des conférences (en mairie) :** améliorer le service de la restauration municipale (tarification, équilibre alimentaire, qualité du service, organisation du temps de repas et de l'interclasse).

### Les conférences-débats

En parallèle au déroulement des travaux, un cycle de conférences est ouvert à tous :

**Lundi 19/11 à 20 h 30 au centre de loisirs (15, rue Derichbourg) :** « La réussite scolaire pour tous, un défi actuel » par Jean-Pierre Terail, professeur émérite à l'université Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines.

**Jeudi 29/11 à 20 h 30 à la MPT (23, rue du Béarn) :** « Quels sont les problèmes posés par les transitions scolaires maternelle/élémentaire, élémentaire/collège, collège/lycée ? » par Stéphane Bonnery, maître de conférences en Sciences de l'éducation à l'université Paris VIII.

**Jeudi 6/12 à 20 h 30 à la médiathèque (25, avenue Franklin Roosevelt) :** « L'impact des activités culturelles hors temps scolaire sur les apprentissages scolaires » par Stéphane Bonnery (université Paris VIII).

**Jeudi 13/12 au Centre culturel (horaire précisé dans notre prochain numéro) :** « Les rythmes scolaires et la gestion des temps éducatifs » par François Testu, professeur à l'université de Tours.

## « Il faut que les parents s'impliquent plus »



J'ai toujours été très attaché à l'éducation des enfants. Je trouve intéressant de faire réfléchir ensemble toutes les structures, tous les services qui s'adressent aux enfants et aux jeunes. J'ai participé au groupe de travail sur l'accompagnement à la scolarité. Les débats étaient intéressants et des pistes de travail se dessinent.

Mais je me sentais un peu seul en tant que parent. J'aurais aimé que ceux-ci s'engagent davantage. J'espère que ce projet aidera à prendre en compte les besoins des enfants et des jeunes de chaque classe sociale.

**Philippe Komorowski,**  
parent d'élève participant à l'un des groupes de travail.

## Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le 13 novembre à 18 h 30 en salle du conseil.

### Transports

## Denfert-Rochereau via Chevilly-Larue

**V**ous ne le saviez peut-être pas, mais la ligne de bus 216 met Denfert-Rochereau à environ 20 minutes de Chevilly-Larue. Jusqu'alors seulement accessible aux employés du MIN, cette ligne autoroutière directe vers Paris profite désormais du prolongement du TVM pour marquer l'arrêt à la nouvelle station « Mairie de Chevilly ». Celle-ci est située derrière le Centre technique municipal et est accessible par la rue des écoles et la rue de Verdun. ●

### Arrêté municipal

## Les véhicules bruyants interdits la nuit

**A**fin d'assurer la tranquillité des personnes, la ville a pris un arrêté interdisant la circulation de tout véhicule bruyant (quads, mini-motos, véhicules à échappement libre ou modifié...) de 22 h à 7 h sur l'ensemble du territoire de Chevilly-Larue. Les contrevenants se verront sanctionnés. ●



### Prévention routière

## Petits conducteurs mais grands champions

**U**n grand bravo à Pauline Schiele (école Pierre et Marie Curie), Adrien Lachuer (école Pierre et Marie Curie) et Maxime Pibouleu (école Pasteur), vainqueurs de la finale inter-établissements de la Prévention routière, le 5 octobre dernier. Au terme des épreuves de conduite et de connaissances générales qui se sont déroulées au groupe scolaire Paul Bert, ils se sont classés respectivement 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> ex-aequo. Ils participeront donc prochainement aux épreuves inter-départementales. ●

### Surveillance de la voie publique

## Faire respecter le « bien vivre e

**A**utomobilistes attention! Le service municipal de la Tranquillité publique vient de renforcer l'équipe des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et entend faire respecter les règles du code de la route relatives au stationnement. Durant quelques jours, les ASVP vont mener une campagne de prévention en ville en informant les contrevenants des infractions au moyen de procès-verbaux factices. Mais à l'issue de cette période d'information, les contraventions seront bien réelles.

Les ASVP sont chargés de constater et de verbaliser toute infraction au stationnement: stationnement sur un emplacement réservé (places GIC-GIG, passages piétons, arrêts de bus, aires de livraisons...), stationnement en double file ou gênant, non-respect d'une zone bleue, etc. Des disques de stationnement sont à disposition dans les structures municipales et chez les commerçants. Dans le cadre de la surveillance des voies publiques, les ASVP ont également pour mission de signaler les actes d'incivilités,

### Conseil municipal d'enfants

## Aux urnes, jeunes citoyens!

**L**es jeunes votants des classes de CM2 viennent d'élire leurs nouveaux représentants au conseil municipal d'enfants. L'élection du prochain maire enfant aura lieu le 10 décembre. Qui succèdera à Mary Jolivet, maire enfant pour encore quelques jours? L'élection du conseil municipal d'enfants, qui fête cette année son vingtième anniversaire, est toujours un moment aussi instructif qu'émouvant. C'est durant la deuxième quinzaine d'octobre que toutes les classes de CM2 (et Clis) ont procédé à l'élection de leurs représentants avec force urnes, isoïrs, cartes d'électeurs et bulletins de vote. Cette année, sur les 33 membres que compte cette institution (soit autant que le conseil municipal adulte), 25 sièges étaient à pourvoir. Les conseillers enfants sont élus pour deux ans. Sont vacants,

# nsemble »



les tags et dégradations. Ils veillent aussi à la sécurité aux abords des établissements scolaires. Ils sont également là pour aider, écouter et informer la population. ●



chaque année, les fauteuils de ceux dont le mandat s'est achevé et de ceux qui ont quitté leur fonction avant terme. Les nouveaux édiles enfants siégeront en réunion de travail dès le 12 novembre puis tous les 15 jours. Ils auront la lourde tâche de définir les thématiques de leurs commissions de travail. Ils éliront leur premier magistrat le 10 décembre. ●

## Permanences des élus

### Monsieur le Maire Conseiller général

► **Christian Hervy**, vous reçoit sur rendez-vous au 01 45 60 18 00

- à l'espace Léo Ferré (65, avenue Franklin Roosevelt) les 1<sup>ers</sup> vendredis du mois à partir de 15 h
- dans le quartier Larue les 2<sup>es</sup> vendredis du mois (lieu communiqué par téléphone)
- à la MPT (23, rue du Béarn) le 3<sup>es</sup> vendredis du mois à partir de 15 h
- à la maison de quartier Élisée Reclus (14, rue Élisée Reclus, 1<sup>er</sup> étage) les 4<sup>es</sup> vendredis du mois
- à l'Hôtel de ville (88, avenue du Général de Gaulle) les 5<sup>es</sup> vendredis du mois

### Les maires adjoints

► **Jacqueline Grymonprez**, premier maire-adjointe, enfance, restauration municipale, coordination du projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

► **Pascal Rioual**, maire-adjoint aux finances : samedi de 9 à 12 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 07

► **Didier Dubarle**, maire-adjoint à l'aménagement, à l'environnement, aux travaux et au développement économique : mercredi de 17 à 19 h sur rendez-vous au 01 45 60 19 62

► **André Deluchat**, maire-adjoint aux transports, à la communication et aux nouvelles technologies : lundi de 17 à 19 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 94

► **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint chargé de la santé : sur rendez-vous au 01 49 08 20 20

► **Maurice Brunier**, maire-adjoint à la solidarité et à l'action sociale :

### ► Horaires de l'Hôtel de ville

- lundi, mercredi et jeudi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- mardi de 13 h 30 à 18 h 30 - fermé le matin
- vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- samedi de 8 h 45 à 12 h pour accueil, état civil, élections, action sociale et enseignement-enfance.

mercredi de 14 à 17 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 ou 18 86

► **Christian Nourry**, maire-adjoint à la jeunesse et au logement : jeudi de 18 à 20 h et un samedi par mois de 9 à 11 h, sur rendez-vous au 01 45 60 18 89

► **Danièle Laureaux**, maire-adjointe à l'emploi, à la formation, à la vie associative, aux jumelages, fêtes et cérémonies : toute la semaine sur rendez-vous au 01 45 60 18 07

► **Elisabeth Maillefert**, maire-adjointe aux sports : lundi de 16 h 30 à 18 h 30 sur rendez-vous au 01 46 86 35 63

### Les conseillers délégués

► **Pascal Boyer**, conseiller municipal délégué à la petite enfance : 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 18 à 20 h au 01 45 60 18 07 ou au 01 56 30 09 15

► **Jacques Verrier**, conseiller municipal délégué Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, Contrat intercommunal de sécurité, vie des quartiers : mercredi de 17 à 19 h au 01 45 60 18 69

► **Catherine Bonnet**, conseillère municipale déléguée à la culture, samedi de 9 à 12 h au 01 45 60 18 07 ou au 06 89 84 03 50

► **Nora Lamraoui-Boudon**, conseillère municipale déléguée à l'enseignement, sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

### Permanences du député

► **Richard Dell'Agnola**, Le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 11 à 12 h à la mairie de Chevilly-Larue. Sur rendez-vous au 01 48 92 42 01

# expression des gr

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

## Mise au point concernant la tribune de libre expression

L'article L52-1 du Code électoral dispose que : « À compter du premier jour du sixième mois précédant [...] des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin. » Pour éviter ce risque, de nombreuses collectivités avaient coutume de cesser la parution des éditoriaux et des tribunes dans les 6 mois précédant l'élection. L'intervention de la loi du 27 février 2002 institue un droit à expression écrite lié à l'exercice même du mandat. Aussi, pour la jurisprudence (Tribunal administratif de Besançon, M. Collin, Req. n°030218) : « la manifestation publique de leurs opinions est, pour les élus, une garantie consubstantielle de leur statut ; [...] le droit d'expression des élus est une condition essentielle du débat démocratique ; [...] la liberté d'expression constitue une liberté fondamentale » et ce par application de l'article 10 de la Convention Européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales, ainsi que par l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789. Aussi, et dès lors que les tribunes ou éditoriaux ne présentent pas de caractère électoral, la période préélectorale ne justifie pas leur suppression. Au contraire, une telle suppression représenterait une rupture d'égalité d'expression susceptible d'être sanctionnée par le juge administratif. A l'issue des consultations juridiques menées, il n'apparaît pas nécessaire d'interrompre les tribunes des groupes, mais plutôt de veiller à leur contenu, qui doit respecter les règles préélectorales.

Jean-Paul Homasson ► *Maire-adjoint, Président du groupe des élu(e)s Non-inscrits*

## Plomb et monoxyde de carbone : être toujours attentifs



La période pré-électorale n'est pas propice aux déclarations d'intention... Tout ce que vous pourrez dire (ou écrire) pourra être retenu contre vous », formule bien connue. Des informations générales, mais peut-être utiles, seront moins sujettes à caution.

Pb, c'est le plomb. L'intoxication, c'est le saturnisme, surtout responsable de troubles psychologiques chez l'enfant. Les professeurs des écoles ne doivent pas l'oublier. À Chevilly-Larue, il ne semble pas y

avoir de risques. Il n'y a pas d'immeuble répertorié avec des canalisations en plomb, ni enduit de peinture à base de plomb dont les croûtes sont parfois ingérées par les enfants. En revanche, dans les maisons particulières, le propriétaire est responsable du matériau utilisé pour ses canalisations.

CO, c'est le monoxyde de carbone, première cause de mortalité par intoxication. Pour la région Île-de-France, un nouveau dispositif de surveillance a été établi. Les circonstances des intoxications et de leur signalement, les prises en charge sanitaire et environnementale ont été étudiées. Au cours

de l'année 2005, 214 cas ont été enregistrés, dont 30 décès. Les chaudières d'eau chaude sont majoritairement en cause, la mauvaise ventilation de l'habitation, le défaut d'entretien des appareils et des systèmes d'évacuation des gaz sont fréquents. En Val-de-Marne, on a recensé 25 intoxications, sans précision concernant les communes. La vérification annuelle (réglementaire) des chaudières à gaz, tant individuelles que collectives, devrait réduire l'incidence départementale. Pour plus de précisions : voir le rapport de l'Institut de Veille Sanitaire ([www.invs.sante.fr](http://www.invs.sante.fr)).

Martine Tarbes ► *Conseillère municipale - Élu(e) du groupe Communistes et partenaires*

## L'assurance maladie solidaire en danger



Chacun les subit déjà : déremboursement de très nombreux médicaments, forfaits d'1 € par acte médical, 18 € sur ceux supérieurs à 91 €, parcours de soins obligatoire. Et, comme si nous étions responsables du « trou de la Sécu », au 1er janvier 2008, nous subissons des franchises supplémentaires : 50 centimes par boîte de médicaments, 50 centimes par acte paramédical, 2 € par transport sanitaire ! Face à l'allongement de la durée de la vie et des besoins inéluctables de soins, ces mesures sapent la Sécu, amorcent la privatisation de notre système

de santé par la remise en cause de la solidarité entre tous les assurés, riches ou pauvres, jeunes ou vieux, malades ou bien portants, chacun cotisant selon son revenu avec accès aux soins selon ses besoins et laissent la part belle aux assurances privées. Elles sont dangereuses pour la santé publique, pour 15 % des Français qui renoncent aux soins pour raisons financières, pour 23 % des étudiants qui ne se soignent pas pour les mêmes raisons, les poussant à reporter des soins pour des maladies peu sévères mais qui non traitées peuvent s'aggraver et coûter plus cher à la Sécu ! À contre-pied de ces funestes mesures, le Centre médical des Halles, fréquenté

par de très nombreux Chevillais car il applique le ticket modérateur et offre un large plateau de spécialités médicales, a élargi ses actions par l'ouverture depuis mi-septembre d'un service de vaccination gratuite (vaccins + consultation) qui accueille les enfants chevillais dès 6 ans et les adultes.

Notre santé a un coût, or ce ne sont pas les seuls assurés qui doivent payer. L'État doit 5,2 milliards d'€ à la Sécu et il ne veut pas toucher aux revenus boursiers qui rapporteraient 13 milliards, ni aux 23 milliards d'exonérations patronales, ni au 1,9 milliard dû par les entreprises.

# roupes d'élue(s)

André Deluchat ► *Maire-adjoint - Président du groupe des élu(e)s de la Gauche républicaine et sociale*

## La coupe est pleine !



Grâce au bouclier fiscal qui limite à 60 % de leurs revenus le montant de leurs impôts (sur le revenu, locaux et l'ISF), 2 398 contribuables viennent de percevoir un chèque de 50 000 € de l'État, soit un total de 121 millions d'€. Selon les prévisions de Bercy, ce sont 100 000 foyers fiscaux qui peuvent en bénéficier. Le ministre du Budget annonce qu'il va faire « une nouvelle offre de services » aux bénéficiaires potentiels, et devinez qui paiera cette recherche ?

Et ce n'est pas tout. Le bouclier fiscal sera abaissé à 50 % en 2008 et intégrera de surcroît les prélèvements sociaux. Et ce sont, selon le Monde du 15 juillet 2007, 235 000 personnes qui se partageront 810 millions d'€.

Si je rajoute : que 1 % des ménages les plus riches, soit 350 000 foyers, ont vu leur revenu augmenter de 19 % ces dernières années contre une hausse de 5,9 % du revenu moyen des ménages français ; que les 50 patrons les plus riches ont vu leurs revenus croître de 25 % en 2006, touchant ainsi chacun 316 ans de SMIC quand ceux de leurs salariés stagnaient ou atteignaient 2 %, ce n'est donc pas usurpé de dire que « la politique du pouvoir actuel est faite pour les riches ». L'argent pris sur la collectivité nationale ou sur la part travail des salariés ne servira pas la croissance. Il alimentera encore la spéculation et/ou gonflera les rentes de situation.

Une telle politique est injuste et antirépublicaine. Elle oublie totalement les 3 millions de chômeurs, les 950 000 salariés qui travaillent pour moins de

480 € par mois et les 1,6 million qui gagnent moins de 750 € qui ne peuvent ni se loger, ni se nourrir, ni se soigner convenablement. En revanche, elle se rappelle à eux pour les franchises médicales.

Pour tout républicain soucieux du bien commun, ce devrait être un devoir de garantir à chaque citoyen les conditions d'une vie décente. Or, c'est l'inverse qui est fait. Les « privilégiés » seraient les salariés d'entreprises publiques et les fonctionnaires ! Ils seraient « responsables » de la situation de leurs concitoyens. Trop, c'est trop. Il est encore temps de se ressaisir.

NB : Dans ma tribune d'octobre, l'écart entre les prix du m<sup>2</sup> à l'achat et à la vente actuellement a été surévalué. Toutefois, cela ne change pas le fond de ma pensée.

Pascal Rioual, Maurice Brunier, Danièle Laureaux, Pascal Boyer, Catherine Bonnet, Hermine Rigaud, Patrick Ceypek, Christine Bertrand ► *Élu(e)s du groupe Socialistes et républicains.*

## Souci de précaution

Les pratiques des journaux des communes voisines sont variées pour ce qui concerne la période pré-électorale :

- maintien ou suppression des tribunes ;
- maintien ou suppression de l'édito du maire ;
- souci de ne pas faire apparaître de campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité.

Par souci de précaution, nous interrompons la tribune du groupe jusqu'aux élections municipales.

Armand Tisseau, Josette Chanel, René Frot, Paulo Esteves ► *Élu(e)s du groupe UMP-UDF-Écologie bleue-NI*

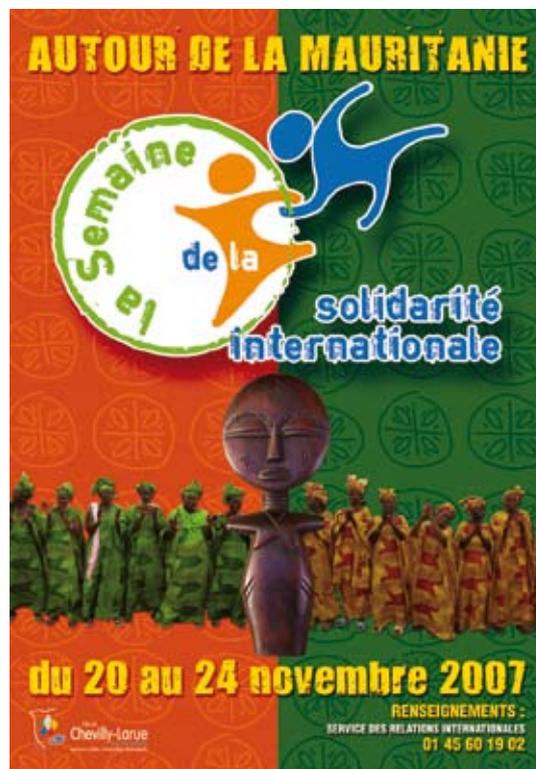
Pendant les 6 mois qui précèdent les élections municipales, la loi (article L.52-1 du code électoral) interdit aux élus sortants de bénéficier des moyens municipaux pour réaliser leur promotion. Soucieux de se conformer à cette obligation et à la jurisprudence, notre groupe a décidé de ne plus transmettre de tribune.

## Semaine de la solidarité internationale

# Chevilly-Larue à l'heure de la Mauritanie

La semaine chevillaise de la solidarité internationale sera placée sous le signe de la Mauritanie du 20 au 24 novembre. Avec pour temps forts de nombreux rendez-vous avec les femmes de Dieuk, village avec lequel Chevilly-Larue est jumelée.

La Municipalité, la Maison du Conte et la Maison pour tous s'associent pour la semaine de la solidarité internationale qui sera l'occasion de (re)découvrir les actions de coopération menées avec la Mauritanie dans le village de Dieuk. Les jeunes chevillais partis cet été avec le concours du service municipal de la Jeunesse présenteront l'avancée du nouveau chantier engagé : la reconstruction de deux salles de classes de l'école du village. Cette semaine de festivités sera surtout marquée par la présence de femmes du village de Dieuk.



### Programme de la semaine

#### • Mardi 20 novembre à 20h

Restitution des actions menées par les jeunes du SMJ en Mauritanie en juillet dernier, avec diaporama, exposition et débat.  
*Service municipal de la Jeunesse (15, rue Henri Cretté).*

#### • Mercredi 21 novembre à 20h30

Spectacle de la troupe Book Jomm des femmes de Dieuk.  
*Maison du Conte (8, rue Albert Thuret).*  
Réservations au 01 49 08 50 85 ou 01 41 80 69 69.

#### • Vendredi 23 novembre à partir de 19h30

- Repas africain préparé par les femmes de Dieuk et les femmes du Salon familial de la Maison pour tous.  
- Spectacle de la troupe Book Jomm des femmes de Dieuk.  
- Exposition sur le village de Dieuk.  
*Maison pour tous (23, rue du Béarn).*  
Réservations au 01 46 86 11 30. Tarif : 5 € au profit de Book Jomm.

#### • Samedi 24 novembre

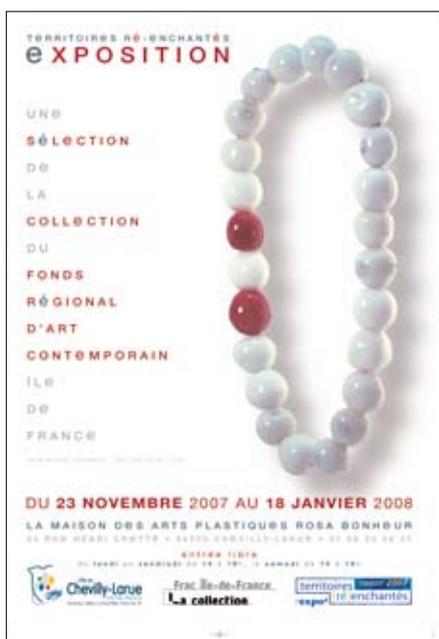
- De 15 à 18 h : après-midi mauritanienne avec une exposition et une projection sur les actions de coopération du SMJ.  
- À 20 h : grande soirée de clôture avec le spectacle de la troupe Book Jomm des femmes de Dieuk, la présentation du projet de coopération 2007/2008 avec la Mauritanie et un apéritif africain.  
*Médiathèque Boris Vian (25, avenue Franklin Rossevelt).*  
Renseignements : 01 45 60 19 90

Avec leur troupe de théâtre Book Jomm, elles présenteront un spectacle de Koteba, théâtre traditionnel d'Afrique de l'ouest composé de tableaux chantés et dansés présentant des scènes de la vie quotidienne. Ce spectacle a été monté avec le concours de la conteuse Delphine Noly, qui s'est rendue à Dieuk en compagnie d'un metteur en scène sénégalais, Abdoulaye Diakhaté. « Ces femmes sont étonnantes. Elles travaillent aux champs le matin et font du théâtre l'après-midi. Ce sont également elles qui sont aux percussions, ce qui est très rare. Nous avons œuvré à peaufiner leur spectacle, à le rendre plus fluide ». Et Delphine Noly de noter que « c'est notamment l'arrivée de l'eau dans le village qui a facilité la vie de ces femmes et leur a permis de se dégager du temps pour se remettre au théâtre ». Au-delà des aspects caritatifs, voilà un fruit inattendu des actions de coopération menées par Chevilly-Larue. ●

Géraldine Kornblum

## Exposition

# Dernier voyage de l'année en « Territoires (ré)enchantés »



**O**n s'était habitué au thème qui résonnait comme une invitation... Pour ce dernier volet de l'année 2007, la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur accueille une sélection de la collection du Fonds régional d'art contemporain d'Île-de-France (Frac). Pour cette dernière étape, onze artistes seront au rendez-vous : Jean-Michel Othoniel, Tracey Moffatt, Yves Rozet, Xiao-Fan, Eugène Leroy, Nancy Wilson-Pajic, Philippe Mayaux, Patrick Tosani, Christopher Le Brun, Corinne Mercadier et Stanislas Amand. Pluridisciplinaire (photographie, sérigraphie, peinture, volume, dessin) et tournée vers la création contemporaine, l'exposition conduira le visiteur aux frontières de l'onirisme, de la poésie, de l'étrangeté. Entre sensibilité et sensualité, cette ultime étape n'est qu'une escale dont la destination finale est le rêve. ●

G. K.

**Exposition du 23 novembre au 18 janvier.**

**Vernissage le 22 novembre à 18h30.**

**Maison des arts plastiques Rosa Bonheur,  
34, rue Henri Cretté. Tél. : 01 56 34 08 37.**

## Cinéma

# Un mois pour le documentaire

**L**a médiathèque Boris Vian participe pour la première fois au Mois du film documentaire. Sur le thème de « Traits d'union de la mémoire : héritages et transmission », la sélection chevillaise témoignera d'une volonté de transmettre un héritage dont les valeurs sont ancrées dans une histoire communautaire ou familiale. Au programme, des œuvres au regard intime, complice, qui participent à la transmission des traditions et à la construction des identités.

● *Taisa*, de Sébastien Balanger : rencontre avec la famille Ziegler, manouches qui tiennent à la pérennité de leur mode de vie. **Samedi 10 novembre à 17h, en présence du réalisateur.**

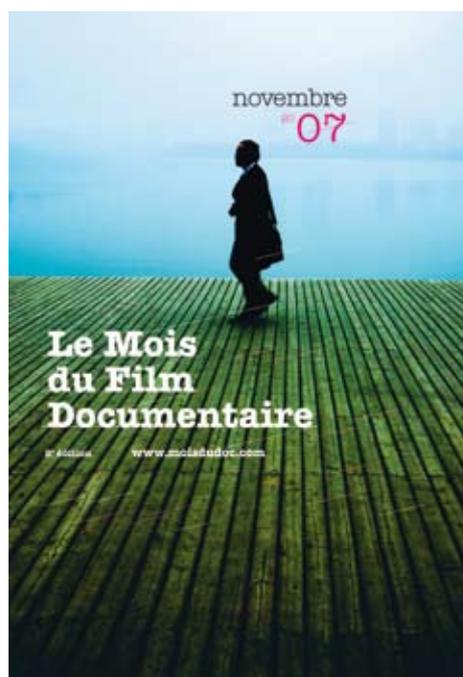
● *Traces, empreintes de femmes : Burkina Faso*, de Katy Lena Ndiaye : confrontation de la tradition et de la modernité à travers les portraits de femmes qui ornent leurs maisons de peintures murales.

**Mardi 13 novembre à 20h.**

● *Je ne sais pas si tu peux comprendre*, de Mariette Guthertz : histoire de la transmission, d'un héritage non matériel... caméra complice entre un père et sa fille.

**Samedi 17 novembre à 17h, en présence de la réalisatrice.**

**Les projections ont lieu à la médiathèque, 25, avenue Roosevelt, salle Mosaïque. Entrée libre sur réservation au 01 45 60 19 90.**



25

découvertes  
culture

## Un mois des CD

# Électro-rock acoustique

La fin de l'automne sera plutôt rock à la médiathèque Boris Vian. Les jours raccourcissent ? Qu'à cela ne tienne, les sons s'allongent, vibrent. L'espace musique et cinéma vous propose une sélection de 3 CD « coups de cœur » sortis récemment. Vous pouvez écouter ces CD à la médiathèque. Bonne écoute !

## Celui qui dit qui y est

Yann-Gaël Poncet  
2007



**S**i le titre de l'album évoque l'enfance, il ne faut pas s'y tromper :

Yann-Gaël Poncet y fait effectivement référence, mais ses textes denses, forts, ne sont en rien nostalgiques. Ils sont habités de notes philosophiques, poétiques, originales et toujours à fleur d'émotion.

Violoniste de formation et

volontiers improvisateur, Poncet se démarque nettement au sein de la nouvelle scène française. Ses chansons déstructurées nous surprennent parfois au détour d'un virage négocié au violon...

Une mise en musique étonnante et inventive et un album qui porte un réel talent d'auteur-compositeur. ●

## Transparent Things

Fujiya & Miyagi  
2007

**C**ontrairement à ce que leur nom laisse imaginer, les trois membres de Fujiya & Miyagi sont britanniques.

Musicalement, ils lorgnent autant du côté des musiques électroniques que de la pop et du rock, mais ils intègrent également d'autres influences bien particulières. Certains morceaux s'appuient sur des rythmiques basse-batterie répétitives et hypnotiques, en filiation directe avec le krautrock de groupes comme Can ou Faust. On trouve aussi, par moments, quelques touches de synthé « kraftwerkienes ». En revanche, les mélodies et les harmonies vocales sont tout à fait pop, voire groovy. La musique de Fujiya & Miyagi est intelligente, sans être pour autant hermétique ou austère. Elle sait aussi parler aux corps. ●



## Électrique

Orchestre National de Jazz, Frank Tortiller  
2007

**A**près un album hommage à Led Zeppelin *Close to heaven*, l'Orchestre National de Jazz dirigé aujourd'hui par Frank Tortiller nous offre un nouvel opus : *Électrique*, une subtile réinterprétation contemporaine du jazz rock des années 70. Le morceau éponyme, *Électrique*, associant le beatboxing (une technique venue du hip-hop permettant de créer des rythmes et des sons avec la

bouche) et une trompette aérienne rappelant celle de Miles Davis est particulièrement réussi. D'autres

morceaux comme *Ouverture* créent des ambiances quasi cinématographiques et font voyager dans un univers sonore inexploré. ●





Vue des anciens bâtiments agricoles des 5 et 7, rue Outrequin en 1902.

Le chantier du monastère Saint-Michel en 1907.



Il y a 100 ans,

# le monastère Saint-Michel s'installait

L'emménagement des Sœurs et des pensionnaires a eu lieu de septembre 1907 à janvier 1908. La population chevillaise augmente alors de 40 %, avec environ 320 nouvelles habitantes.

**L**e 25 juillet 1902, la Communauté des Sœurs du refuge acquiert un domaine de 68 835 m<sup>2</sup> au cœur du village de Chevilly. Des projets de voirie et des questions financières obligent en effet les « dames » de Saint-Michel à quitter leur vieux monastère parisien du 193, rue Saint-Jacques. Elles apprennent que madame Beslay, parisienne et veuve du rédacteur en chef du journal *Le Français*, souhaite vendre sa propriété du 5 et 7, rue Outrequin à Chevilly, face au Séminaire des missions. Il s'agit de deux terrains cultivés avec des bâtiments agricoles délabrés et loués, l'un depuis 1889 à un jardinier, Paul Bourgeon, l'autre depuis 1900 à un cultivateur, François Sevin. La promesse de vente est signée le 28 janvier 1901. Le conseil municipal, réuni en séance extraordinaire à la demande du

préfet le 27 février 1902, émet un avis favorable sur ce projet d'installation du « monastère Notre Dame de la Charité dit de Saint-Michel », qui apporterait à la commune plus de ressources, de vie et d'activités. Il espérait ainsi que cette décision ferait aboutir sa demande de prolongement du tramway de Villejuif à Chevilly. Le coût d'achat de la propriété (114 311 Francs avec les intérêts) est réglé grâce à la vente, le 31 mai 1906, du monastère parisien (occupé par la Communauté jusqu'au début 1908, avant sa démolition). Les anciens bâtiments agricoles des 5 et 7, rue Outrequin sont démolis et le chantier commence. La première pierre de la chapelle est bénie et posée le 29 septembre 1906 (jour de la saint Michel). Les nouveaux bâtiments sont la réplique du couvent parisien. Le bon avan-

cement des travaux permet à la Mère supérieure, l'économe et quelques Sœurs, de venir s'installer début septembre 1907. La première messe est célébrée le 16 novembre 1907. La chapelle est bénite le 27 décembre 1907 par l'archevêque de Paris. Le transfert des cinq sections de pensionnaires a enfin lieu du 22 novembre 1907 au 5 janvier 1908. L'une d'elles en fit même une chanson :

*Amis, écoutez, quel vacarme !  
Quel est donc ce charivari ?  
Qui donc a pu jeter l'alarme  
Aux portes de ce quartier-ci ?*

*C'est un couvent qui déménage,  
Le cher couvent de Saint Michel,  
Que ces Messieurs du voisinage  
Appelaient les « Filles du Ciel ».*

**Marc Ellenberger,**  
archiviste municipal

27

découvertes  
mémoire

Pétanque : Boule Chevillaise

## La surprise signée Lucie, Yoann et Thomas

**L**es jeunes chevillais s'offrent la victoire face à l'équipe tombeuse de l'une des meilleures triplettes de la « Boule Chevillaise ». Chapeau bas.

Pas plus d'une trentaine d'années... à eux trois! La (très) jeune triplette chevillaise n'a pas tremblé lors du concours fédéral organisé mi-septembre par la Boule Chevillaise, s'offrant le scalp de l'équipe tombeuse de l'une des triplettes adultes du club les plus chevronnées.

Le concours de triplettes « Promotion » était ouvert à tous, quel que soit l'âge. Seule condition : ne pas être classé dans les catégories supérieures (Honneur ou Élite). Ce jour-là, pas moins de quarante-quatre équipes venues de toute l'Île-de-France (dont neuf triplettes chevillaises) se sont retrouvées à Chevilly-Larue.



La jeune triplette chevillaise (Yoann, Lucie et Thomas) a fait sensation en battant les plus chevronnés du club.

Pour participer, Lucie et Yoann Rosso, frère et sœur licenciés à la Boule Chevillaise, ont fait appel à Thomas Jovanovic, de la Saussaie Pétanque. Un choix plutôt judicieux quand on connaît le palmarès naissant du dit Thomas, champion du Val-de-Marne en titre, en doublette comme en triplette. Encore fallait-il oser...

Soutenu par l'ensemble des Chevillais présents, impressionnés par sa maîtrise du jeu, le trio a donc signé l'exploit du jour. Même si l'équipe s'est fait battre par la suite, cette rencon-

tre restera dans les annales, à en croire Cyprien Moro, président de la Boule Chevillaise, qui n'en revient toujours pas : « C'est un véritable exploit, c'est de la graine de champions! »

Un autre nom restera associé à ce jour mémorable avec le lancement officiel du « Challenge Claude Baissac », en hommage à l'arbitre de ligue licencié à la « Boule Chevillaise » décédé en juillet. Ce challenge sera mis en jeu chaque année lors de ce concours fédéral organisé par le club. ●

Pierre Mitev

## Brèves de vestiaires

### Euro du vestiaire pour la Muco

L'opération organisée chaque année à la piscine par les bons soins d'Yvette Mangeant, au profit de l'association « Vaincre la Mucoviscidose », aura bien lieu cette année. En raison de la fermeture temporaire de la piscine municipale, celle-ci a été reportée aux samedi 17 et dimanche 18 novembre. Le principe? L'association vous propose de verser l'euro que vous avez utilisé pour le vestiaire au profit des enfants atteints de mucoviscidose. Les petits bains font de grandes rivières. Faites passer.

## À l'eau (enfin)

**LA PISCINE A PU ROUVRIR SES PORTES AU PUBLIC À LA MI-OCTOBRE APRÈS QUELQUES SEMAINES D'INTERRUPTION POUR CAUSE D'INTERVENTION TECHNIQUE. UN IMPÉRATIF IMPRÉVISIBLE QUE LA VILLE A RÉUSSI À RÉDUIRE AU MAXIMUM POUR LIMITER LES PERTURBATIONS.**

## Le chiffre du mois

# 16

L'assemblée générale de l'Élan aura lieu le 16 novembre prochain. Pourquoi en parler ici? Parce qu'il ne s'agit pas seulement d'un rendez-vous fixé aux bénévoles impliqués dans la vie du club omnisports et qui œuvrent à longueur d'année pour proposer des activités sportives aux Chevillais. C'est aussi une occasion unique de s'associer à cet « élan » pour que chacun puisse vivre et partager sa passion sportive à Chevilly-Larue. Pas d'hésitation, le sport a besoin de tous. Rendez-vous à 20h au foyer du Parc des sports.

### Sports scolaires

## Activités à tout âge

**Tennis de table, activités athlétiques, rugby, jeux d'opposition, sans oublier le retour de l'ultimate, le fameux « gagne terrain » joué avec un frisbee que les élèves chevillais ont découvert il y a deux ans...** Avec les activités sportives proposées par la ville, il y en a pour tous les goûts. Chaque année, un éducateur sportif diplômé encadre les élèves pour un apprentissage progressif en coordination avec les équipes pédagogiques. « *Sur les écoles Pierre et Marie Curie et Paul Bert, cela concerne 33 classes au total, du CP au CM2* », explique Philippe Georges, lui-même éducateur. En complément, il anime les activités sportives du mercredi pour les centres de loisirs. Et notamment l'éveil sportif qui accueille depuis quelques années les élèves de maternelle le matin pour des cycles de découverte où l'on retrouve jeux d'opposition et de ballon, mais aussi gymnastique et exercices de motricité. ●

### Karting

## Saison en demi-teinte pour Quentin Eveno

**A**près une 13<sup>e</sup> place lors de la 1<sup>re</sup> manche du championnat de France, Quentin Eveno a été contraint à l'abandon lors



**de la 2<sup>e</sup> manche en juillet, terminant 27<sup>e</sup> au classement.** Le team espérait donc beaucoup de la 3<sup>e</sup> et dernière manche, fin août à Valence... Un problème moteur l'a privé de finale et relégué à la 29<sup>e</sup> place au classement général sur 62 engagés. Le jeune pilote chevillais – il passe cadet cette année –, remporte tout de même la Coupe de la ville de Valence organisée pour les non qualifiés. Sa saison restera néanmoins marquée par quelques bons chronos et de bonnes places en manches qualificatives. ●

### Gymnastique rythmique

## Sur les chapeaux de roue

**L'**Élan GR garde le rythme. Quelques semaines après le gala de fin d'année et le départ d'Anne-Laure Komano, leur entraîneur, les filles ont repris l'entraînement avec une ambition renouvelée. Tonique. Le stage de remise en forme concocté fin août par Julie Caron a remis les filles de la section gymnastique rythmique dans l'ambiance. Il a aussi été l'occasion pour les gymnastes de rencontrer leur nouvel entraîneur, Georgette Buzette, qui rejoint Julie pour l'entraînement des « fédéral » en remplacement d'Anne-Laure Komano. « *Arrivée à l'Élan GR en 1993 en tant que gymnaste, Anne-Laure a tenu pendant près de quinze ans les fonctions d'entraîneur et partagé sa passion avec de nombreuses gymnastes qu'elle a suivies au niveau pré-fédéral et fédéral* », souligne Véronique L'Hostis, la nouvelle présidente de la section. « *Son départ en juin dernier, lors du traditionnel gala de présentation aux parents du travail réalisé pendant l'année, a été vécu avec beaucoup d'émotion par les filles* ».

Pour l'heure, la vingtaine de gymnastes n'a pas tardé à passer à l'action, avec la première compétition départementale individuelle qui s'est tenue fin octobre au Parc des sports. L'ambition est bien là et la barre est haute: l'équipe junior a terminé la saison 2006-2007 par une qualification aux championnats de France « Critérium ». Claire Bourhis, Tiphaine Brebion, Laetitia Barge, Léa Moreau-Kovaks et Corinne Lacassagne, entraînées par Oxana Roubinet, s'y sont classées 15<sup>es</sup> sur 32 équipes. ●

## Coup de chapeau

**À Ishaka Traoré.** Né en 1999, il a rejoint l'Élan tennis de table il y a deux ans. Après quelques belles victoires face à des joueurs affichant pourtant près de trois ans de plus, le jeune chevillais a tout simplement remporté en juin dernier le « Top détection Nationale » qui réunissait les meilleures pointures de chaque catégorie d'âge à Tours. Le jeune prodige figure désormais parmi les premiers Français de sa catégorie. Et, on l'espère, pour très longtemps...

## Pharmacies de garde de jour

- Dimanche 11 nov.**  
**Bonodeau**  
 41, avenue du Parc des Sports Fresnes  
 01 42 37 43 31
- Ghemri**  
 25, boulevard de Stalingrad Thiais  
 01 46 80 07 29
- Dimanche 18 nov.**  
**Desaldealer**  
 39, rue Emile Zola Fresnes  
 01 43 50 87 42
- Pong**  
 7, avenue Aristide Briand L'Haÿ-les-Roses  
 01 46 64 47 09
- Jossic**  
 2 bis, avenue du 25 août 1944 Thiais  
 01 48 84 21 28
- Dimanche 25 nov.**  
**Cherally-Hassim**  
 Résidence Tuilerie Avenue division
- Leclerc Fresnes  
 01 42 37 22 93
- Ruiz-Thibault**  
 155, rue de Bicêtre L'Haÿ-les-Roses  
 01 46 86 55 94
- Dimanche 2 déc.**  
**Henry**  
 129, rue de Bicêtre L'Haÿ-les-Roses  
 01 45 60 49 34
- Oddoux**  
 38, boulevard Pasteur Fresnes  
 01 46 66 05 22
- Denimal**  
 C.C. Belle-Epine Niveau 88 porte 3 E Thiais  
 01 46 86 39 64
- Pour le service pharmaceutique de nuit s'adresser au commissariat.**  
**Tél.: 17 ou 01 49 08 26 00**

## État civil

1<sup>er</sup> au 30 septembre 2007

- Naissances**
- Dounia Rahmouni Orlane
  - Yemele-Taguena Noah Goussard
  - Lina Bouzerzour Bilel M'Tir
  - Clarys Bornay Karl Bornay
  - Gabryele Bodineau Tiago Lopes
  - Juliette Vincenot
  - Mattéo Frary
  - Enzo Tavolieri
  - Dalila Dahoumane
  - Cristina Martins Da Silva
  - et Jérôme Laban
  - Linda Comuce et Eugène Kwedi Njoh
  - Agnès Malla et Antoine Fissolo
  - Vanessa Casson et Étienne Lhéritier-Clerc
  - Joziane Poret et Jean-Louis Augustin
  - Nadia Ghazi Jerniti et Mohamed Bouddou
  - Valérie Molard et Érick Murray
  - Blandine Misamu Nsimba et Mauricio Kiankalu Domingos
- Mariages**
- Ning-Du et Jean-Marc Dubus
  - Céline Aguilar et Samuel Lebon
  - Suzana Canelas et Stéphane Drezet
  - Bénédicte Caffier et Thibault Dutournier
- Décès**
- Louïsette Huyette
  - Gérard Etcheverria
  - Marie Lacaille
  - Michel Jacquet
  - René Arcade

## Encombrants

## Prochaines collectes

- Secteur 1** : mercredi 5 décembre  
**Secteur 2** : mercredi 21 novembre  
**Secteur 3** : mercredi 28 novembre

► Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe).  
 Le calendrier complet de l'année 2007 est également disponible en téléchargement sur : [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr)

## ÉLECTIONS

## Pensez à vous inscrire

Attention! Vous avez jusqu'au lundi 31 décembre pour vous inscrire afin de pouvoir voter en 2008.

N'oubliez pas que :

- si d'ici le 29 février vous avez 18 ans et que la mairie ne vous a pas informé(e) de votre inscription d'office sur les listes électorales, vous devez vous manifester auprès d'elle ;
- si vous êtes ressortissant d'un pays de l'Union européenne, vous pouvez voter aux scrutins municipal et européen ;
- si vous êtes hébergé (e) depuis plus de 3 mois chez un(e) Chevillais(e), vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales.

► Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le service Élections en mairie (88, avenue du Général de Gaulle / 01 45 60 19 18 ou 01 45 60 18 61)

## Offres d'emploi

## La ville de Chevilly-Larue recrute

- Un responsable du service Élections, État civil, Affaires générales (h/f)
- Un animateur périscolaire pour le service Jeunesse (h/f)
- Un animateur pour le service Jeunesse (h/f)
- Un second de cuisine pour la cuisine centrale (h/f)
- Un chargé des relations entreprises pour le service Économique (h/f)
- Un adjoint technique pour le portage des repas à domicile (h/f)

Envoyer CV et lettre de motivation à : Monsieur le Maire  
 88, avenue du Général-de-Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex  
 Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) dans la rubrique « Municipalité ». Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 18 53)

## Cartes de transports

### Imagine'R

- Le Conseil général rembourse 50 % du prix de la carte. Plus d'infos au 3994 ou sur le site [www.cg94.fr](http://www.cg94.fr)

### Carte Améthyste

- Pour l'obtenir, téléphonez au 3994 ou rendez-vous sur le site [www.cg94.fr](http://www.cg94.fr)

- Rubriques « Guide des aides » puis « Transports »

## L'Unicef recherche des bénévoles

L'Unicef intervient dans 157 pays pour protéger les enfants de la famine, des maladies, pour les éduquer, les vacciner... Le comité Unicef du Val-de-Marne recherche des bénévoles pour tenir des stands de vente de cartes de vœux au Centre commercial Belle Épine et au magasin Ikea de Thiais.

► Contact : Pierre Tourtier (06 07 60 42 04).

## SOS bronchiolite

Le standard médical du réseau bronchiolite d'Île-de-France est ouvert jusqu'au 16 mars 2008. Pour vous aider dans la prise en charge de cette maladie, 2 numéros :

- ▶ **Standard kinésithérapeutes : 0820 820 603** (vendredi et veille de jours fériés, de 12 à 20 h et samedi et dimanche de 9 à 18 h)
- ▶ **Standard médecins : 0820 800 880** (de 9 à 23 h, 7 jours sur 7)

## Attention au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est la principale cause d'intoxication en milieu domestique. Particulièrement dangereux car invisible et inodore, ce gaz est engendré par une mauvaise combustion au sein des installations de chauffage (chaudières, chauffe-eau, chauffages d'appoint, poêles, etc.) Pour éviter tout accident grave, plusieurs précautions sont à prendre absolument : ramoner les conduits et cheminées au moins une fois par an, bien aérer le logement, faire entretenir chaque année les appareils de chauffage, ne pas utiliser de chauffages d'appoint en continu.

## Médecin de garde

Amicale des médecins de L'Hajÿ-les-Roses, Chevilly-Larue et Rungis.

Tél. : 01 46 63 72 17

Nuit : de 20 h à 8 h - Week-end : du vendredi 20 h au lundi 8 h.

## Assurés sociaux : prudence !

Des personnes malveillantes frappent à votre porte ou vous téléphonent en se faisant passer pour des agents de la CPAM. Elles essaient de vous soutirer votre carte Vitale ou des informations confidentielles. Ne vous fiez pas à leurs propos : ces pratiques ne sont pas celles de l'Assurance Maladie. Réclamez une carte professionnelle lors d'une visite. En cas de doute, contactez la CPAM au 0820 904 156

## Vaccination contre la grippe

**Si vous avez 65 ans ou plus ou si vous êtes atteint(e) de certaines maladies chroniques, le vaccin est entièrement pris en charge par l'Assurance Maladie. Parlez-en à votre médecin traitant.**

## Qualité de l'eau

Les dernières mesures réglementaires effectuées par la DDASS confirment, cette année encore, la bonne qualité de l'eau distribuée à Chevilly-Larue. Les 882 échantillons prélevés en distribution ont révélé une eau faible en nitrates (22,6 mg/l par rapport à une limite fixée à 50 mg/l) et en fluor (0,06 mg/l pour une limite fixée à 1,5 mg/l).

## Bienvenue aux nouveaux commerces

- ▶ **Le Modern'bar** a changé de propriétaire. Il est désormais ouvert tous les midis 7 jours sur 7 et les vendredis et samedis soirs. 134, avenue Franklin Roosevelt. Tél. : 01 46 86 56 41.

## Permanences « Impôts »

- ▶ **Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au Centre des Impôts** (4, rue Dispan à L'Hajÿ-les-Roses - 01 49 08 88 00).
- ▶ **Sur rendez-vous le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 14 à 16h30 en mairie** (01 45 60 18 53 ou 01 45 60 18 54)

## Permanences du correspondant du parquet

- ▶ **Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois de 13 à 15h**  
2 bis, rue du Berry (06 18 42 04 84)

## Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais.

- ▶ **En mairie, les 3 premiers samedis du mois de 9 à 10h, les 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> samedis du mois de 9 à 11h.**

## Permanence de l'assistante sociale

Pour rencontrer l'assistante sociale qui reçoit en mairie tous les jeudis matin.

- ▶ **Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05.**

*Aide à l'amélioration de l'habitat*

## Codal-pact 94

- ▶ **Permanences le premier jeudi de chaque mois en mairie, de 10 à 12h. Il est impératif de prendre rendez-vous en téléphonant au 01 45 17 93 43.**

*Logement*

## Permanences de la CNL

La Confédération nationale du logement est à la disposition des locataires ou des copropriétaires confrontés à des difficultés liées au logement : charges, sinistres, conflits entre propriétaires et locataires ou syndics... Sur rendez-vous aux dates ci-dessous ou rendez-vous personnalisé en cas d'urgence (01 43 91 11 11).

Permanences pour le locatif et les rapports locatifs :

- ▶ **Jeudis 15, 22 et 29 novembre de 16 à 18h. 27, avenue Lucien Français à Vitry-sur-Seine (derrière la mairie, escalier 2).**

Permanences pour les copropriétaires et accédants à la propriété :

- ▶ **Mercredis 7, 14, 21 et 28 novembre de 16 à 18h. 27, avenue Lucien Français à Vitry-sur-Seine (derrière la mairie, escalier 2).**

## Permanences de l'ARSS

L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) tient une permanence sans rendez-vous chaque lundi de 17 à 19h (sauf vacances scolaires) pour tous les locataires d'Icade et de l'Opac à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). Vous pouvez aussi laisser un message sur son répondeur au 01 45 12 91 52.

## Permanences CNL Sorbiers-Saussaie OPAC et ICADÉ

- ▶ **Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois, de 18 à 19h (sauf vacances scolaires). Maison pour tous - 23, rue du Béarn.**

## Vaccinations gratuites

Nouveau ! Adultes et enfants à partir de 6 ans peuvent se faire vacciner gratuitement et sans rendez-vous le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 7 à 9h et le 3<sup>e</sup> lundi du mois de 17 à 19h, contre la diphtérie, le tétanos, la polio, la coqueluche, la rubéole, les oreillons et la rougeole.

- ▶ **Centre médical des Halles, 10 bis, rue du Séminaire (01 46 87 36 18)**